

Réunion du Bureau de la CBI - 24 & 25 avril 2019 – Red House, Cambridge.

Participation en personne :

Andrej Bibic (Président de la CBI), Katja Piskur, (**Slovénie**)

Josefina Bunge, Miguel Iniguez, (**Argentine**)

Horace Walters, (**Sainte-Lucie**)

Gemma Harper (coprésidente du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle), Jamie Rendell (vice-président du comité de conservation), (**Royaume-Uni**)

Ryan Wulff (commissaire par intérim, États-Unis, président du comité finances et administration), Carolyn Gruber, (États-Unis)

Rebecca Lent, Kate Wilson, (**Secrétariat**)

Participation par téléphone :

Emmanuel Mantey Mensah, (**Ghana**)

Destinataire des rapports de synthèse traduits :

Amadou Diallo (Vice-président de la CBI), (**Guinée**)

Le président du comité scientifique, la coprésidente du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle, le président du sous-comité budgétaire et les membres du Secrétariat étaient présents soit en personne, soit par téléconférence pour des points précis de l'ordre du jour, tel qu'indiqué dans le procès-verbal ci-dessous.

1. Mot de bienvenue du président

Le Président a souhaité la bienvenue à tous à Red House et a noté que cette réunion est convoquée conformément à la règle de procédure B4 de la Commission¹. Le Président a rappelé au groupe que le rôle du Bureau était de donner des avis au Président et au Secrétariat et de superviser le programme de travail de la Commission pendant les intersessions. Il a également été noté qu'il s'agissait d'une réunion extraordinaire qui n'avait pas pour but de mener à bien toutes les tâches du Bureau au cours de laquelle la Commission ne se réunit pas. La réunion prévue du Bureau aura lieu en octobre en Slovénie, comme prévu.

Le Président a également souligné que nonobstant les coûts, conformément à la règle de procédure P.2, le rapport de la réunion du Bureau devait être traduit en français et en espagnol.

2. Nomination d'un rapporteur

Il a été convenu que le Secrétariat ferait office de rapporteur.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté sans modification.

¹ Règle de procédure B.4 : Le Bureau se réunit les années où la Commission ne se réunit pas et se réunit selon que de besoin pour s'acquitter de ses fonctions conformément à la règle M.9.

4. Procès-verbal de la dernière réunion

Les procès-verbaux des réunions du Bureau qui se sont tenues lors de la 67^{ème} réunion de la CBI ont été adoptés et sont disponibles [ici](#).

5. Brève mise à jour par la Secrétaire exécutive

Lors de la 67^{ème} réunion de la CBI, la résolution 2018-1 a défini les étapes futures relative à la gestion de l'examen de la gouvernance et a inclus l'Annexe B donnant au Secrétariat le mandat de mettre en œuvre une série de mesures.

La Secrétaire exécutive a présenté un bref résumé axé sur trois domaines prioritaires qui ont été identifiés et approuvés par l'ensemble du personnel : un examen complet des besoins en personnel effectifs ; un examen de la structure et des ressources informatiques ; et la formation et le perfectionnement du personnel. De plus amples informations à ce sujet sont fournies au point 6d ci-dessous.

Les états financiers ont également été résumés. Le Bureau a noté que l'ampleur du déficit était inférieure aux prévisions. Le déficit prévu avait été considérablement réduit en raison de plusieurs congés de maternité de membres du Secrétariat et du report de travaux d'entretien. Le Bureau a également pris note de la nouvelle présentation des états financiers, qui est conforme au style des autres publications de la CBI et qui a été conçue pour améliorer la transparence et présenter certains travaux récents de la CBI. Il est à espérer que cela sera utile dans les efforts de collecte de fonds futurs et remis aux organisations donatrices potentielles.

6. État d'avancement des travaux intersessions de la Commission et comptes rendus présents par les comités/sous-comités

a. Introduction

Le président de la CBI a souligné le rôle joué par le Bureau dans le suivi des progrès accomplis pendant l'intersession par ses nombreux sous-comités et groupes de travail, et a attiré l'attention sur la base de données des recommandations comme outil fondamental dans ce travail. Le Président a remercié tous ceux qui l'ont créé et le gouvernement du Royaume-Uni pour son soutien dans ce projet.

b. Examen de la base de données des recommandations

Le Secrétariat a présenté la base de données des recommandations. La base de données a été créée en réponse à une recommandation du groupe de travail conjoint du comité scientifique et du comité de conservation qui soulignait la nécessité d'un système et d'un processus permettant de saisir et de suivre systématiquement les recommandations dans les différents organes de la Commission. Il s'agissait initialement de recommandations liées à la conservation, élargies ensuite pour englober toutes les recommandations à l'intention de la Commission.

Une version pilote de la base de données a été présentée et approuvée lors la réunion de la Commission en septembre 2018. Il a été demandé au Secrétariat de l'alimenter, d'en faciliter l'utilisation et de commencer à l'intégrer dans les pratiques de travail standard.

La base de données est maintenant opérationnelle et a été alimentée avec les recommandations formulées lors de la 67^{ème} réunion de la CBI, y compris les rapports du comité scientifique de 2018 et de 2017. Le Bureau a noté qu'il pourrait être fait appel à des bénévoles/organisations de bénévoles pour aider à la saisie des données historiques et à tester la base de données en temps utile. La saisie de données historiques constituerait une partie précieuse des archives de la CBI, mais elle dépend particulièrement du soutien des bénévoles.

Les prochaines étapes consisteront à commencer à intégrer la base de données dans les pratiques de travail courantes des sous-groupes de la Commission et à la rendre accessible au public sur le site Internet de la CBI dès que possible. Le Bureau a noté qu'un certain nombre d'occasions de discuter de l'intégration et de la sensibilisation approchent à grands pas : les réunions du comité scientifique (CS), du groupe de travail sur l'efficacité opérationnelle (GT-EO) et du groupe de planification du Comité de conservation (GPCC). Le Secrétariat a également souligné l'utilité de la base de données pour la planification interne des travaux du Secrétariat et a expliqué qu'un outil d'importation était en cours d'élaboration pour faciliter et accélérer l'ajout d'informations à la base de données par les présidents, les coordonnateurs et autres. Il est à espérer que cet outil sera testé lors de la réunion du CS le mois prochain.

Le Bureau a remercié le Secrétariat pour son travail sur la base de données et a noté que cette dernière était extrêmement précieuse pour le Secrétariat et la Commission, ainsi que pour d'autres organisations, convenant qu'un exercice de sensibilisation serait important lorsque la base de données serait prête à être lancée publiquement. Il a été convenu que le Secrétariat rendra compte de l'état d'avancement de la base de données lors de la prochaine réunion du Bureau en octobre.

c. Comité scientifique et ses sous-groupes

Le Président du CS s'est joint à la réunion du Bureau par téléconférence, et a indiqué que le nombre de participants actuellement inscrits pour participer à la réunion de 2019 est relativement faible. Cela n'est pas rare à ce stade du cycle de réunions et d'autres inscriptions sont attendues dans les jours/semaines à venir. La sécurité a été un facteur dans les décisions de participation de certains participants. Pour y faire face, l'ordre du jour a été adapté et le recours aux vidéoconférences est de plus en plus fréquent. Ceci étant, le président du CS a souligné que certains points de l'ordre du jour pourraient être partiellement ou entièrement reportés à la réunion de 2020.

Il a été confirmé que les discussions se poursuivaient sur les récents changements au sein de la CBI, y compris la situation financière et le retrait du Japon. Un certain nombre de mises à jour ont été apportées à la gestion financière du CS afin d'accroître la clarté, de réduire le fardeau de la CBI et de suivre les progrès des projets et des contrats.

Le gouvernement du Japon a clairement fait savoir aux responsables du CS qu'il participera aux futures réunions de la CBI et du CS en qualité d'observateur. Il est nécessaire d'obtenir des précisions sur les informations le gouvernement japonais fournira au CS à l'avenir, et le président du CS a souligné quatre questions clés sur lesquelles des informations du Japon et des conseils de la Commission seraient les bienvenus : les permis spéciaux ; la procédure de gestion révisée (RMP) ; les campagnes de recherche IWC-POWER ; et la fourniture de statistiques sur les captures. Le Président du CS a indiqué qu'un document sur cette question était en cours d'élaboration pour présentation et examen lors de la réunion du CS à Nairobi.

Le Bureau a souligné que la Commission était l'organe décisionnel et que, bien qu'il puisse fournir des orientations sur les questions administratives (par exemple, si des changements aux règles du CS sont nécessaires pour permettre à une organisation ayant statut d'observateur de soumettre des types particuliers d'informations), il ne lui serait pas possible de répondre aux questions de fond sur les politiques ou les priorités futures du CS avant la réunion de la Commission en 2020. Il a été convenu qu'il serait utile que le CS fournisse au Bureau un document après sa réunion cette année, après avoir sollicité les avis du Japon et des autres membres du CS. Ce document pourrait clarifier les questions spécifiques pour lesquelles le CS aurait besoin d'orientations de la part de la Commission. Le Bureau pourrait aider en examinant une ébauche de ce document lors de sa réunion d'octobre.

Le président du CS a également résumé les changements apportés à la structure du CS : un nouveau groupe de *Revue de mise en œuvre* et d'Essais de simulation (IST) a été créé, traduisant le fait que les travaux sur la procédure de gestion de la chasse autochtone de subsistance (AWMP) ont été terminés dans une large mesure lors de la 67^{ème} réunion de la CBI et que ce groupe a donc été dissout. Des *Revue de mise en œuvre* seront encore nécessaires pour la chasse autochtone de subsistance et la RMP ; ces deux groupes ont donc été fusionnés dans le nouveau groupe. D'autres travaux sont également prévus pour rationaliser l'ordre du jour du CS conformément au cycle biennal des réunions de la Commission.

d. Examen de la gouvernance et réunion du GT-EE

La co-présidente du GT-EO a mis l'accent sur deux communications circulaires publiées au cours des derniers jours - la première portant sur des informations logistiques et la seconde sollicitant un feedback sur les recommandations du rapport d'examen de la gouvernance, ainsi que sur toute suggestion de recommandations supplémentaires et opinion sur la manière dont celles-ci devraient être priorisées.

Le Bureau a souligné qu'il importait désormais de passer des recommandations à la mise en œuvre. Il a été noté que la composition du GT-EO restait ouverte et qu'il était important d'assurer une représentation politique et géographique au sein de la CBI. La composition du GT-EO resterait ouverte jusqu'à fin avril.

Il était prévu que le premier jour de l'atelier de juillet servirait à clarifier et à prioriser les recommandations formulées dans l'examen de la gouvernance. Une présentation sur la base de

données des recommandations et une discussion sur la façon dont elle pourrait être utilisée pour appuyer la mise en œuvre des recommandations de l'examen de la gouvernance auraient également lieu le premier jour. Le deuxième jour reposerait sur les priorités établies la veille pour élaborer un plan de mise en œuvre.

Il a été signalé qu'une deuxième réunion du GT-EO pourrait se tenir en 2020, avant la 68^{ème} réunion de la CBI et le délai de 60 jours pour l'envoi des documents, si nécessaire.

Il a été convenu que le Bureau avait un rôle à jouer pour aider le GT-OE à organiser la participation à la/aux réunion(s) dans le but de garantir une taille et une ampleur permettant de travailler à des propositions et décisions par consensus lors de la 68^{ème} réunion de la CBI.

Le Secrétariat a également été encouragé à poursuivre les réformes décrites à l'Annexe B de la Résolution 2018-1 et le Bureau est convenu qu'une brève explication des principales actions entreprises jusqu'ici serait utile. Cette discussion confirmerait également que le Secrétariat travaille dans le cadre de son mandat actuel.

Plan de dotation en personnel : un appel d'offres a été lancé et a fait ressortir que des consultants indépendants coûteraient un prix prohibitif. Le Bureau est convenu que le Secrétariat était le mieux placé pour analyser sa propre structure, même si un contrôle indépendant restait un élément important et pouvait être assuré par le Bureau ou un petit groupe de membres du Bureau. Le Bureau est convenu qu'il était important de réfléchir en termes génériques à la meilleure façon dont le Secrétariat pourrait se structurer pour appuyer la Commission, puis d'examiner comment et dans quel délai tout changement pourrait être appliqué.

Il a été confirmé que la Secrétaire exécutive a le mandat d'entreprendre ce travail et qu'elle pourrait aller de l'avant avec l'appui du Bureau et du GT-EO, et dans le cadre de la mise en œuvre du GT-EO. L'établissement des coûts par activité était un aspect du travail qui donnerait au Secrétariat et à la Commission une idée beaucoup plus claire des ressources financières et humaines impliquées dans chacune des activités et chacun des domaines de travail du Secrétariat.

Examen des TI : le Bureau a soutenu les travaux entrepris par le Secrétariat pour analyser les meilleures pratiques dans des organisations comparables, ce qui a conduit au recrutement récent d'un Responsable du support informatique sous contrat temporaire. Le Bureau a souligné que la fonction informatique sous-tend le travail de tous les membres de la Commission, et pas seulement du Secrétariat. Le Secrétariat a noté qu'avant la fin de la période initiale de six mois du contrat, il évaluerait si l'arrangement répondait à ses objectifs et s'il pouvait être prorogé.

Formation et perfectionnement : le Bureau a noté que la récente formation à la gestion du changement avait été la première formation suivie par 50 % du personnel du Secrétariat et est convenu qu'une approche positive des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie était le moyen le plus utile de dispenser une formation. Les membres du Bureau ont proposé de partager leurs expériences et leur documentation avec le Secrétariat lorsque cela serait utile. Le Bureau a également noté que le Secrétariat avait renforcé sa résilience et sa flexibilité en couvrant trois congés de maternité et en recourant davantage au télétravail, en particulier pendant les réunions.

Accès aux documents de la CBI : le Secrétariat a reconnu que l'accès aux documents n'est pas aussi facile qu'il pourrait l'être. Pour remédier à cette situation, un nouveau groupe pluridisciplinaire du Secrétariat a été créé pour élaborer une approche stratégique à long terme, réévaluer les besoins, analyser la gestion des documents dans des organisations comparables et convenir d'une solution privilégiée pour traiter à la fois les documents de réunion actuels et les documents archivés. Le Secrétariat a souligné que l'ancienne approche 'consolidatrice' avait minimisé les coûts et qu'une solution intégrée à long terme nécessiterait probablement un financement supplémentaire.

Médias sociaux : le Secrétariat a indiqué que l'activité initiale sur Twitter en matière de prises accidentelles et d'observation des baleines n'était pas devenue une tribune pour critiquer la CBI et le Bureau est convenu qu'il était approprié d'élargir le sujet et de recourir davantage à Twitter. Le Secrétariat sélectionnera les documents à l'aide des lignes directrices et principes élaborés pour l'utilisation du site Internet de la CBI (voir l'Annexe ci-dessous).

Red house : le Secrétariat a indiqué que l'entrepôt de la Red house est considéré par les consultants comme ayant atteint sa fin de vie utile. Il n'y a pas d'options de rénovation à moindre coût en raison de la présence d'amiante dans la structure du bâtiment. Deux options ont été élaborées (et étaient exposées dans la salle de réunion du Bureau). La première est une refonte de la structure existante au prix de 1,3 M£. La deuxième est un bâtiment neuf de deux étages au prix de 2,7 M£. Les bâtiments existants et le terrain de Red House ont été évalués entre 1,3 et 1,4 million £, s'ils sont vendus dans leur ensemble, et entre 0,5 et 0,55 million £ environ si seule la Red House est vendue.

Le Bureau a examiné plusieurs options, notamment le financement d'un nouveau bâtiment sur le site de l'entrepôt par la vente de la Red house, la construction d'un nouvel espace de réunion qui pourrait générer des revenus locatifs grâce à son utilisation par d'autres organisations, la vente de la totalité du terrain et l'achat ou la location de locaux plus modernes. Il a été noté que l'activité principale de la CBI est la conservation et la gestion des baleines, et que d'autres tâches liées à la gestion des bâtiments risquaient de détourner la Commission de sa mission et exigeraient du temps du personnel du Secrétariat ainsi que des investissements financiers. La longévité de l'Organisation a été soulevée comme un sujet à examiner.

Il a été convenu que le Secrétariat élaborera un document sur des options entièrement chiffrées qui sera présenté à la réunion d'octobre du Bureau, et que le Secrétariat travaillera en parallèle avec le GT-EO afin de soumettre une proposition détaillée lors de la 68^{ème} réunion de la CBI en 2020.

Plan stratégique : le Secrétariat s'est engagé à fournir au GT-EO un projet de plan stratégique pour le Secrétariat. Il a été convenu que le calendrier devrait être de quatre ans pour être synchronisé avec le cycle biennal des réunions.

La coprésidente du GT-EO a également rappelé au Bureau que le Code de conduite des observateurs avait été transmis au GT-EO. Il a été noté que certaines organisations comparables appliquaient déjà de tels codes et il a été convenu que les membres du Bureau fourniraient quelques exemples au GT-EO. Cela les aiderait à décider si la CBI en a besoin et, dans l'affirmative, quelle forme il pourrait prendre. Cette question sera discutée lors de la réunion du GT-EO en juillet.

e. Comité de conservation et ses sous-groupes

Le vice-président du Comité de conservation (CC) a présenté une mise à jour, confirmant qu'une réunion du GPCC est prévue pour le 19 juillet (immédiatement après le GT-EO) et que l'ordre du jour est en cours de préparation.

Les travaux du CC sont alignés sur son plan stratégique qui a été entériné par la Commission lors de la 66^{ème} réunion de la CBI. Les méthodes de travail du CC ont été convenues lors de la 67^{ème} réunion de la CBI et sont désormais disponibles en ligne, et des travaux sont en cours pour améliorer le processus et la valeur des rapports volontaires sur la conservation.

Plusieurs sujets clés actuels ont été mis en évidence. Il s'agit notamment des prises accidentelles, des plans de gestion de la conservation (PGPC), des collisions avec les navires et de l'observation des baleines. Le Manuel sur l'observation des baleines a été signalé lors d'un certain nombre d'événements récents et il a été convenu que le Secrétariat redistribuerait la présentation Powerpoint aux membres du Bureau pour les aider dans leur travail de sensibilisation.

Parmi les autres événements mis en lumière figurent un atelier conjoint sur les collisions avec les navires, organisé récemment avec l'UICN et ACCOBAMS, et des ateliers conjoints CC/CS sur les débris marins et le bruit anthropique prévus pour 2019 et 2020, respectivement.

f. Autres sous-comités et groupes de travail

Le Secrétariat a fait le point sur les travaux du Groupe de travail sur les méthodes de mise à mort des baleines et questions de bien-être associées (WKM&WI), où des progrès ont été réalisés à la fois pour ce qui est des interventions en cas d'emmêlement et les initiatives liées aux échouages. Cela comprend un atelier de formation combiné au Chili/Pérou et quatre stagiaires sur les enchevêtrements (du Pérou et de la Norvège) qui se joindront au conseiller technique à Provincetown cet été.

Le contrat du coordonnateur des échouages a été prolongé grâce au soutien financier du gouvernement du Royaume-Uni. Cela permettra notamment au coordonnateur d'assister à des symposiums sur les échouages à Taïwan et à Durban, contribuant ainsi à étendre la portée et l'impact mondiaux du programme sur les échouages de la CBI. Des progrès sont également réalisés par le Royaume-Uni sur l'outil d'évaluation du bien-être des cétacés qui sera présenté au CS, puis à la Commission. Un processus d'allocation des ressources du fonds de contributions volontaires sera également mis au point et proposé à la Commission lors de la 68^{ème} réunion de la CBI.

Le Bureau est convenu qu'il était utile de trouver des moyens de mesurer et de faire connaître le succès d'initiatives telles que le programme d'intervention en cas d'emmêlements.

Le Secrétariat a fait le point sur le Sous-comité de la chasse autochtone de subsistance, en remerciant le gouvernement américain de lui avoir éventuellement fourni un stagiaire pour entreprendre une étude sur les instruments relatifs aux droits des peuples autochtones dans le cadre des travaux visant à collaborer plus étroitement avec les autres organisations. Il est également prévu de soutenir les efforts

de la Fédération de Russie pour comprendre le phénomène des « baleines puantes » et d'organiser un atelier sur les questions de bien-être liées à sa chasse. Le Bureau a noté que le rapport d'examen de la gouvernance avait recommandé que des améliorations soient apportées sur la représentation des groupes de chasseurs au sein de la CBI et que cette recommandation serait examinée par le GT-EO.

g. Collaboration avec d'autres organisations

Le Secrétariat a présenté un résumé très complet de la collaboration de la CBI avec d'autres organisations. Il s'agissait notamment de faire une déclaration liminaire et d'intervenir lors de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en novembre dernier ; de renforcer la collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, diverses organisations régionales de gestion des pêches et le Réseau des secrétariats des organismes régionaux des pêche (RSN). Le Secrétariat étudie également les possibilités d'accroître la collaboration avec la Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique, y compris un atelier conjoint sur la modélisation des écosystèmes. Les travaux se poursuivent également avec l'Organisation maritime internationale sur les collisions avec les navires et le bruit sous-marin, et le Secrétariat examine avec la Commission des mammifères marins de l'Atlantique Nord la possibilité de travailler sur des domaines d'intérêt commun. La collaboration avec la Convention sur les espèces migratrices se poursuit.

Le Bureau a également noté les nouvelles possibilités de collaboration offertes par la tenue du CS et de réunions connexes en Afrique, la Commission des thons de l'océan Indien (CTOI) et l'Association des sciences de la mer de l'océan Indien occidental (WIOMSA) ayant pu envoyer des participants pour la première fois.

Le Secrétariat a également participé pour la première fois au Groupe de liaison sur la biodiversité (GLB) et a collaboré dans divers processus du GLB. La CBI a eu l'occasion d'envoyer une délégation pour participer aux premiers stades de développement des nouveaux objectifs post-2020 et soumettre un chapitre à son document préparatoire.

Le Bureau a reconnu qu'il s'agissait d'une excellente opportunité et d'un travail important. Il a noté la nécessité d'équilibrer les intérêts politiques et géographiques de la CBI, ainsi que les priorités nationales des représentants de la CBI, et est convenu qu'il serait approprié que le président de la CBI, le président ou le vice-président du comité scientifique et le Secrétariat soient présents. La participation est bien sûr sujette à la disponibilité des personnes et à leur propre processus d'approbation. Une fois que les participants auront été établis, il sera également important de communiquer leur présence et la justification à la Commission.

Le Bureau a également noté que cette année, la CPP de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est surnommée la « COP bleue ». Ce sera la première fois que les questions relatives aux océans seront au cœur de ce forum et la CBI devrait réfléchir à la meilleure façon de coopérer.

h. Comité Finance et Administration et ses sous-groupes

i) Incidences financières et options pour aborder le budget en 2020 et au-delà

Le président du Sous-comité budgétaire (SCB) s'est joint à la réunion par téléconférence et fait le point sur le budget 2020.

Le retrait du Japon en tant que membre de la Commission nécessite un nouveau calcul de la répartition du budget sur les autres membres. Le président du SCB a rappelé aux membres du Bureau que les contributions financières étaient fondées sur un système de « parts ». Les parts sont allouées aux gouvernements en fonction de la taille de leurs délégations aux réunions de la Commission et de leurs activités de chasse. Les gouvernements sont ensuite divisés en quatre groupes, déterminés par leur capacité de payer (sur la base des données de la Banque mondiale), les petites économies payant proportionnellement moins que les grandes.

La valeur de ces parts est susceptible de fluctuer au cours d'une budgétaire de deux ans en raison de plusieurs facteurs, l'un d'entre eux étant de savoir si des gouvernements membres adhèrent à l'organisation ou la quittent, ce qui répartit le budget convenu sur un nombre plus grand ou plus petit de pays.

Le gouvernement du Japon a été le plus gros contributeur à la CBI et son retrait entraîne donc une augmentation relativement importante du coût des parts, mais en termes réels, cela se situera dans une fourchette d'environ 295 £ à 10 000 £ selon le groupe auxquels appartiennent les pays en termes de capacité de payer.

Le président du SCB a souligné que d'autres approches visant à combler ce déficit budgétaire avaient été envisagées et exclues en raison de leur complexité, par exemple la difficulté de modifier le budget convenu lors de la 67^{ème} réunion de la CBI et d'obtenir un accord entre les sessions sur les réductions éventuelles à apporter - qui devrait être obtenu par vote par correspondance.

Il a été souligné qu'un certain nombre de pays membres du Groupe de Buenos Aires avaient fait valoir que l'impact d'une augmentation des contributions des membres serait très difficile à absorber. Le Bureau a reconnu que ce ne serait pas facile, mais il a convenu sur le conseil du président du SCB qu'il serait préférable d'adopter une approche de « statu quo » pour gérer le retrait du Japon et de travailler stratégiquement avec le GT-EO sur des solutions à long terme aux questions budgétaires.

Le Bureau a également précisé que le Règlement financier prévoyait une certaine marge de manœuvre :

- La règle E2 permettait aux membres de choisir de reporter le paiement de toute augmentation recalculée jusqu'à la fin de l'exercice financier concerné (c'est-à-dire le 31 décembre 2020).

- La règle F2 permet aux pays de reporter une dette de moins de 500€ sans perdre leur droit de vote.

Le Bureau a souligné la nécessité d'être transparent, d'expliquer l'approche proposée à tous les gouvernements membres et de veiller à ce que tous soient avertis de l'augmentation du coût des parts. Il a été convenu que le document présenté par le SCB au Bureau serait résumé avec la circulaire d'accompagnement jointe au procès-verbal du Bureau, suivant la même approche utilisée pour informer les membres sur la situation financière difficile discutée lors de la réunion du Bureau en 2017. Il était important de veiller à ce que ce document soit traduit en espagnol et en français afin que tous les membres aient accès aux mêmes informations.

Questions budgétaires à long terme

La Commission n'avait pas été en mesure de résoudre la situation budgétaire déficitaire à long terme lors de la 67^{ème} réunion de la CBI, qui demeure une priorité pour la viabilité à long terme de la Commission.

Le SCB élabore un plan de travail, en étroite collaboration avec le GT-EO, dont la réunion de juillet 2019 sera déterminante pour l'élaboration d'un document du SCB qui sera examiné lors de la réunion du Bureau en octobre 2019, avec une proposition finale au Bureau avant mai 2020 et ensuite, lors la Commission à la 68^{ème} réunion de la CBI.

L'objectif de ce document est d'examiner et de proposer des mesures d'économies potentielles afin d'équilibrer les budgets futurs. Il a été reconnu qu'il s'agit là de discussions difficiles à mener à distance. Les discussions avec les présidents des sous-comités et des groupes de travail seront essentielles au succès. Il a été convenu que la réunion du CS de 2020 pourrait être l'occasion de rencontres en personne avec un certain nombre d'intervenants clés.

Le Bureau a reconnu l'intersection difficile entre les processus du GT-EO et du SCB et le calendrier serré que les deux groupes s'efforcent de respecter. L'importance de veiller à ce que les bonnes personnes soient en mesure d'assister à la réunion du GT-EO en juillet a été soulignée.

L'importance de la sensibilisation et de la collaboration a également été soulignée. Un dialogue et un échange d'informations précoces sont essentiels pour parvenir à une compréhension et à un consensus avant la 68^{ème} réunion de la CBI, si la Commission veut éviter une répétition de la décision budgétaire prise lors de la réunion de septembre 2018.

ii) Modification de la composition du SCB

Le président du comité Finance et Administration (F&A) a précisé que les deux membres de la Commission qui paient les plus fortes contributions sont des membres permanents du SCB. Le départ du Japon signifie que ces gouvernements seront les États-Unis et le Royaume-Uni à partir du 1^{er} juillet 2019. Il a également été convenu qu'il serait utile de clarifier le mandat et les rôles du président et du vice-président du SCB.

iii) Participation des gouvernements non membres

Le président du comité F&A a précisé que la règle de procédure C2 permet aux observateurs non membres d'assister à toutes les réunions de la Commission, à l'exception des réunions du Bureau, des réunions privées des commissaires et des séances à huis clos du comité F&A.

Les frais de participation des observateurs d'un pays non membre s'élèvent actuellement à 835 £ par observateur individuel et sont exigibles avant une réunion de la Commission.

Il a également été précisé que les scientifiques qui ne sont ni délégués de gouvernements membres ni participants invités pouvaient potentiellement assister au CS s'ils en avaient fait la demande par écrit au président du CS 60 jours avant la réunion, ou s'ils avaient reçu une invitation du CS pour assister à une réunion particulière.

Il a été convenu que cela devrait être clairement indiqué au gouvernement du Japon avant la réunion du CS de 2020, afin d'éviter qu'une confusion sur les règles et les délais ne cause des problèmes inutiles.

iv) Autres questions financières

Bilan sur les contributions financières

La règle E4 du règlement financier dispose que le Bureau est tenu informé des contributions financières. Le Secrétariat a indiqué que 43 % du total des contributions dues à ce jour ont été recouvrées pour 2019, contre 45 % en 2018. La suspension des droits de vote et les créances irrécouvrables sont actuellement à leur niveau le plus bas de mémoire récente, bien que la réserve pour créances irrécouvrables ait été maintenue à un niveau élevé pour refléter les niveaux actuels d'incertitude.

Collecte de fonds

Les informations financières disponibles sur le site Internet de la CBI ont été développées afin d'accroître la clarté et la transparence. Le Secrétariat a élaboré une note conceptuelle sur le financement et a convenu des priorités en matière de collecte de fonds pour les prises accidentelles, les échouages, l'emmêlement des cétacés et les CMP. Les expériences récentes ont mis en évidence l'inefficacité d'une approche fragmentaire, avec des ressources importantes investies dans des retours modestes. Sous réserve des ressources disponibles, un plan de collecte de fonds axé sur les propositions de financement à long terme est en cours d'élaboration.

7. Préparation des réunions du comité scientifique SC68A/SC68B et de la 68^{ème} réunion de la CBI

SC68A : Le Secrétariat a décrit les mesures prises pour renforcer les dispositions en matière de sécurité pour la réunion du CS de 2019 à Nairobi. À la suite de l'attentat terroriste de janvier, le Secrétariat a commandé un rapport d'évaluation des risques supplémentaire. Ces informations ont été communiquées au personnel du lieu de la réunion, au gouvernement kényan et à ses services de sécurité, qui ont tous été remerciés pour leur approche réactive et engagée. Un certain nombre de mesures supplémentaires sont désormais en place ; tous les délégués recevront des conseils de sécurité au début de la réunion, et tous sont invités à rester sur le lieu de la réunion, qui est un grand hôtel de style campus avec de nombreuses installations.

Le Bureau a reconnu que le lieu de la réunion avait créé des difficultés et n'avait pas sous-estimé les efforts qu'il fallait déployer pour y faire face, soulignant également l'importance de tenir la réunion du CS dans un pays africain et espérant que la réunion serait productive et inclusive.

SC68B : le Secrétariat a confirmé que les principaux lieux de réunion étaient désormais réservés à Cambridge (Royaume-Uni) et que les économies réalisées sur les frais de voyage du Secrétariat par rapport au coût relativement élevé de Cambridge se traduisent par des coûts globaux probablement similaires à ceux de Bled. La difficulté d'obtenir un visa pour le Royaume-Uni a suscité un certain nombre de préoccupations et le gouvernement du Royaume-Uni a accepté d'identifier une personne-ressource au sein du ministère concerné, qui pourrait aider si nécessaire. Il a été convenu qu'il était important de fournir les informations à un stade précoce et d'accorder suffisamment de temps aux délégués pour prendre les dispositions nécessaires.

SC69A : Les offres initiales doivent être remises au plus tard en mai 2019 et les offres finales en septembre 2019. Le gouvernement d'Antigua-et-Barbuda a exprimé son intérêt pour accueillir la réunion du CS, mais si aucune offre officielle n'est reçue d'ici fin mai, le Secrétariat identifiera un lieu de référence. La FAO, Rome, a déjà été identifiée et sera réévaluée en fonction de préoccupations exprimées par certains délégués. Le Bureau est convenu qu'un appel à candidatures serait également lancé à la fin du mois de mai si aucune offre n'était reçue.

68^{ème} réunion de la CBI en 2020 : la Commission se réunira à nouveau au Grand Hôtel Bernardin, Portorož, Slovénie et les contrats seront signés dès que la durée de la réunion sera fixée.

En l'absence de discussions sur les quotas ASW, d'une réduction prévue des discussions sur les permis spéciaux et de la discussion extrêmement courte sur les infractions à la 67^{ème} réunion de la CBI, le Bureau est convenu qu'il pourrait être possible de réduire la durée de la réunion d'une journée, avec une économie potentielle d'environ 30 000 £. Il a toutefois été noté que certains sous-comités (notamment le CC) ont déjà du mal à comprimer leurs ordres du jour chargés en créneaux horaires courts et le calendrier provisoire suivant sera donc proposé à la Commission :

Vendredi 25 septembre	09:00 - 13:00	SCB
	14:00 - 18:00	ASW et WKM&WI
Samedi 26 Septembre	09:00 - 18:00	CC
Dimanche 27 Septembre	09:00 - 15:00	F&A
	16:00 - 18:00	Réunion privée des commissaires
lundi 28 sept. – vendredi 2 oct.	09:00 - 18:00	Plénière, y compris le comité sur les infractions

La possibilité de raccourcir la réunion plénière a également été discutée et rejetée. Il a été convenu que cela avait été tenté en 2014 et que cela s'était avéré très difficile. Le Bureau a également noté que les discussions en petits groupes en soirée constituaient un élément important des efforts déployés pour parvenir à un consensus et qu'une séance plénière plus courte réduirait également ces possibilités.

Il a été convenu que les dates seraient bientôt transmises au moyen d'une communication circulaire et via le site Internet de la CBI à des fins de planification. Le calendrier proposé devrait également être rendu public, accompagné d'une justification basée sur ces discussions.

Le Bureau a également souligné l'importance de la participation des commissaires aux sous-commissions ainsi qu'à la session plénière, et a inclus ce message dans la circulaire pour annoncer les dates des réunions.

8. Plans pour la réunion du Bureau en Slovénie les 1^{er} et 2 octobre 2019 réunion du Bureau en Slovénie - président de la CBI

Le Gouvernement slovène a confirmé qu'un lieu de réunion et d'hébergement avait été choisi à Ljubljana.

Le Bureau a approuvé les points suivants de l'ordre du jour :

- Ordre du jour de la 68^{ème} réunion de la CBI et ordre du jour du CS 2020.
- États financiers provisoires pour 2019 et examen du budget résiduel de l'exercice biennal.
- Rotation des membres du Bureau après la 68^{ème} réunion de la CBI, maintenant l'équilibre géographique et politique.
- Démonstration de la base de données des recommandations.
- Document présentant les différentes options pour la Red House.
- Contribution éventuelle du GT-EO sur le rôle du Bureau et/ou sur les progrès réalisés de manière plus générale.
- Document du Secrétariat sur les lignes directrices à l'intention du Bureau (voir ci-dessous).

Autres questions

Il a été convenu que les deux versions différentes des procédures du Bureau devraient être fusionnées en un seul document, conformément aux Règles de procédure. Le Secrétariat produira un projet de document pour discussion lors de la réunion d'octobre du Bureau. Il a été noté qu'il devrait être conforme à tout modèle standard de termes de référence (TdR) qui pourrait être produit par le GT-EO en réponse à la recommandation de l'examen de la gouvernance selon laquelle tous les groupes devraient avoir des TdR normalisés.

Il a été confirmé que le procès-verbal de la réunion serait distribué aux membres du Bureau et que la version finale devrait être disponible au moyen d'une communication circulaire et via le site Internet de la CBI dans les deux mois.

Le Président a remercié tout le monde pour ces deux jours productifs et a clôturé la réunion à 14 h 30.

ANNEXE

CONSEILS SUR L'UTILISATION DU SITE INTERNET DE LA CBI

Principes généraux

L'objectif du site Internet de la CBI est d'améliorer la compréhension du public et d'accroître la transparence des travaux de la CBI.

Pour ce faire, il consigne de manière factuelle et neutre les travaux de la Commission.

Le site Web devrait s'adresser à différents publics en divisant le contenu en trois niveaux : débutant, intermédiaire et praticien.

Dans la mesure du possible, des images devraient être incorporées aux pages Web pour appuyer le texte et améliorer la présentation.

Conseils pratiques

Le Secrétariat est responsable de la gestion, du développement et de la mise à jour du site Internet de la CBI conformément aux principes ci-dessus.

Les membres de la Commission sont invités à fournir ou à suggérer des contenus, qui seront tous édités par le Secrétariat afin d'assurer la cohérence du style et du format sur l'ensemble du site.

Les travaux qui ont été clairement approuvés par la Commission devraient être publiés sur le site Internet aussi rapidement que les ressources le permettent.

Les travaux qui n'ont pas été entérinés devraient être examinés au cas par cas et renvoyés par le Secrétariat au président et/ou au vice-président de la CBI.